

APPEL À CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

Date d'envoi par la Safer

23/10/2023

Date du jour d'affichage en mairie

Du 26/10/2023

au 09/11/2023

Signature et cachet de la mairie

valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours



La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Dossier AS 38 23 0149 01

Surface totale : 27 a 32 ca
Bâtiment : Aucun bâtiment
Situation locative : Libre

• Commune de SAINT-MARTIN-D'URIAGE (Surface sur la commune : 27 a 32 ca)

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	Nat. cadastrale	Zonage	Bio
CHAREYRE	E	0155				27 a 32 ca	Prés	N	Non

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 11/11/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction38@safer-aura.fr (voire par écrit postal).

Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes,44, avenue Marcellin Berthelot 38029 GRENOBLE Cedex 02, Tél.: 0438499130 - Mail : direction38@safer-aura.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUNCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.